

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD

SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N° 5 du 3 avril 2003

Spécial Comptes-Rendus

Sommaire

- Compte-rendu du Conseil d'administration du CNRS du 27 mars 2003 (par Jacques AUDIN)
- Déclaration de Jacques AUDIN élu SNTRS-CGT.
- Communiqué de presse des élus du CA du CNRS.
- Compte-rendu du CA de l'INRA (par la CGT INRA)

**Le gouvernement prétend
maintenir la priorité
à la Recherche,
tout en l'étranglant !!**

Ce SNTRS-INFO est adressé à tous les adhérents.
**Compte rendu du Conseil d'administration
du CNRS du 27 mars 2003**
Par Jacques Audin élu du SNTRS CGT

Ce CA avait à son ordre du jour :

- Information sur les Mesures de mise en réserve de précaution et d'innovation
- Décision Modificative n°1 au budget 2003.
- Information sur l'activité des groupes de réflexion stratégique.
- Programmes interdisciplinaires du CNRS
- Re-découpage du Comité National
- Rapport annuel sur l'exercice de la délégation de pouvoir consentie à la directrice générale.
 - En matière d'attribution de subvention
 - En matière de dons et legs
- Modification du Groupement d'intérêt Public « Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement de l'urbanisme et de l'Habitat »
- Adhésion du CNRS à l'association « European Plant Science Institut »

Mesures de mise en réserve de précaution et d'innovation

Présentée par la Directrice Générale (G Berger) il s'agissait bien sûr de répartir au mieux dans le budget du CNRS la pénurie due aux nouvelles annulations budgétaires de 9.3% parue au JO du 15 mars et partie des 30% de gel de crédits annoncés. Bien sûr, ces annulations et gel concernent l'ensemble des activités du CNRS, laboratoires -20%, Programmes -30.5%, TGE -29%, Moyen communs -17%, CPER -88%, plate-forme technologique -52%, Action interdisciplinaire -37,6% etc etc. (chiffres relevés à la volée à vérifier)

Décision Modificative n°1 au budget 2003.

Le Secrétaire Général (J. Bernard) décline les différentes mesures budgétaires qui ont été prises depuis 3 mois.

- Annulation le 31 décembre de 5% du budget 2002 du CNRS, soit 30 Millions TTC (25ME HT) qui viennent en déduction des reports budgétaires prévus.
- Diminution dans le budget 2003 de 17% des crédits de paiement du CNRS (71ME) et autorisation de prendre l'équivalent de cette somme sur le fond de roulement pour abonder le budget 2003, donc nouvelle déduction des reports budgétaires.
- Gel de 30% des crédits de paiement
- Annulation le 15 mars de 9.3% des crédits de paiement 2003 (38ME) 1ere partie du gel
- Et enfin, cerise sur le gâteau, le Ministère de la recherche n'a toujours pas versé au CNRS l'intégralité de la subvention d'Etat 2002 qui s'élève à 172 Millions d'Euro.

Le débat est ouvert sur ces deux points de l'ordre du jour.

Froid dans la salle, c'est à moi que le président donne la parole en premier.

J'interviens avec la déclaration ci jointe.

D'autres élus interviennent dans le même sens (sncs). Le sgen s'inquiète des salaires dont la masse salariale n'est pas couverte par le budget actuel et pour laquelle il faudra puiser encore dans le fonds de roulement. Il demande si les postes prévus en 2003 seront tous pourvus, insiste pour que les indemnités en retard soient versées et qu'il n'y ait pas de nouvelles annulations.

Un représentant du monde du travail (cfdt) regrette le réflexe d'auto défense par rapport à la situation et déplore que la stratégie qui se mettait en œuvre va devoir être stoppée !!!

Un scientifique (sdu) rejoint la position de la cfdt. Un autre (sdv) dit n'avoir jamais vu ça en trente ans, souhaite que le CA soit unanime, dans son labo de 150 personnes c'est -20% sur le fonctionnement, zéro équipement, cette année, pire, président d'une fondation de la recherche internationale basée en suisse, il ne voit pas comment il pourrait convaincre son CA de continuer à subventionner des laboratoires français. Nous devons faire quelque chose, la communauté ne comprendrait pas que l'on vote cette décision modificative !!! Il y a une différence entre les entreprises privées et les entreprises publiques. Elles peuvent licencier du personnel, pas nous. Peut être la solution est de fermer 30% des équipes les moins performantes ? Mais s'interroge-t-il, le Président et la Directrice Générale peuvent-ils le faire?

Un représentant du monde économique dit partager les inquiétudes. Comment croire le gouvernement quand il prétend vouloir aller vers 3% du PIB en 10 ans ? et cherchant une solution dit : Pourquoi pas supprimer tous les programmes non prioritaires pour ne garder que les prioritaires !!! Il explique comment dans le privé dans un tel cas de figure ils n'hésitent pas à couper pour sauver l'essentiel !!!

Un autre, dit ne pas pouvoir ne pas s'émouvoir devant l'absence de visibilité d'une vraie politique en faveur de la recherche. Il n'adhère pas à tout ce qu'a dit J. Audin, mais pas non plus à ce que dit F. Mer (voir ma déclaration).

Un autre représentant du monde économique souhaite que l'on dissocie le vote sur la modification budgétaire de celui du CA face à la situation !!!

Quelles conséquences aurait un vote négatif sur la modification budgétaire s'interroge un autre administrateur?

Le sncs dénonce cette logique d'entreprise qu'on veut appliquer à un organisme public.

Le ministère de la recherche dit que les 172 Millions sont mobilisables si la trésorerie est mauvaise mais ça n'est pas le cas. Le gouvernement est confronté au seuil des 3% de déficit imposé par l'Europe. Si on les dépasse, on devra payer des pénalités qui aggraveront encore la situation... Il n'y a pas de désaveu de la recherche publique. Il faut faire attention à ne pas dépasser les dépenses de personnels, le ministère est prêt à examiner au cas par cas.

Le ministère du budget revient sur le déficit de la France, la dégradation des finances publiques, le problème des retraites, des dépenses de santé.

Il faut que vous démontriez que les dépenses publiques de recherche ont un impact sur la production de richesse, sur le retour de la croissance et sur la résorption des déficits.

Je veux savoir, lorsque je mets 100 Euros dans la recherche si ça diminue mon déficit d'autant. Si non, je n'ai pas intérêt à vous financer.

Il remet en cause la politique comptable du CNRS et prétend que entre 2000 et 2003 nous avons augmenté nos dépenses de 50% !!!

Si vous ne votez pas la décision modificative (-9.3%) vous vous exposez à ne pas toucher les 172 Millions qu'on vous doit !!!

Un administrateur souhaite que la direction soigne sa communication avec les tutelles. (Sous-entendu ce n'est pas possible qu'on ait deux appréciations différentes).

Pour un scientifique le représentant du budget est un homme de chiffre et nous, nous sommes des hommes de terrains. Si on suis vos arguments lui dit-il, on pourrait dire à l'inverse qu'un pays sans chercheurs serait plus efficace économiquement qu'un pays qui en aurait !!!

Un autre représentant du monde économique se dit très étonné des propos tenus par le ministère du budget. Si un refus de vote entraîne la suppression des 172 Millions, vous mettez le Conseil d'Administration devant un choix inacceptable !!!

Pour G.Berger (DG), dans le contexte actuel un pays doit faire des choix. Relatant un sondage du Figaro, 80% de la population souhaite que le gouvernement ne fasse pas d'économie sur la recherche et l'éducation. Elle conteste l'affirmation selon laquelle en France on dépenserait plus dans la recherche publique qu'aux Etats Unis, une étude qu'elle a commandé à un expert indépendant montre que nous sommes à égalité si on compare les différents modes de financements publics, notamment en intégrant les crédits d'impôts largement utilisés aux Etats Unis et un peu en France et qui, dans les statistiques internationales, figurent comme des dépenses privées.

Le Président (Mégie), insiste sur le déblocage des 172 Millions, souhaite un vote positif de la décision modificative, demande que le budget 2004 re-stabilise l'organisme. Il va écrire au nom du CA à la ministre et demander une audience en présence d'administrateurs.

Le comptable du CNRS prétend qu'un vote négatif ne changerait rien à l'état des finances !!!

Pour un scientifique le problème ça n'est pas le ministère de tutelle dont il se dit persuadé qu'il fait ce qu'il peut, mais le ministère du budget. Il prévient toutefois : Si ça continue, on partira à l'étranger !!!

Le vote donne :

10 pour la Décision modificative du budget,

7 contre : Audin (sntrs) , Gillon, Krowolski (sgen), Fossey (sncs), Grosclaude (cfdt), Donnedu (cgt par procuration), Perles (scientifique shs)

2 Abs, Ladzinski (scientifique sdv) et Gilly (monde économique et social)???

2 absents Audier (fsu), et le Baumeige (medef)

Information sur l'activité des groupes de réflexions stratégique.

Les trois Groupes de Réflexion stratégiques prévus dans le cadre du Contrat d'Action Pluriannuel, GRS Europe, GRS Gestion des ressources humaines et renouvellement des personnels et GRS Science et société, se mettent en place avec des personnalités extérieures et intérieures. Les membres du CS et du CA peuvent participer à leurs travaux.

J'ai fait remarquer que la discussion sur ces GRS me paraissait surréaliste compte tenu de la discussion précédente. Bien au contraire a fait remarquer le représentant du budget...

Commentaire personnel : compte tenu de sa vision utilitariste de la Recherche on a des soucis à se faire !!!

Programmes interdisciplinaires du CNRS

Il s'agissait d'examiner cinq nouveaux programmes interdisciplinaires, Microbiologie fondamentale, Traitement des connaissances apprentissage et NTIC, Systèmes complexe en SHS, Histoire des savoirs, Développement urbain durable, Microfluidique et microsystèmes fluidiques.

Adopté à l'unanimité

Re-découpage du Comité National

Présentées par G. Berger, les modifications, fruit d'une « intense réflexion » des sections du Comité National, des Conseils scientifique de département reflètent globalement l'avis de la communauté. Leur nombre reste figé à 40 sections. Chaque section est un catalogue de l'existant avec des nouvelles appellations qui cachent sans doute des conservatismes. Le CS a validé par un vote majoritaire le nouveau découpage en émettant des remarques notamment en SHS ou rien n'a évolué.

Bien sur des administrateurs se sont émus du peu de changement., Certains ont remis en cause la méthode qui partait de la base pour aller au sommet. Mieux aurait valu faire un projet rédigé par la direction qui soit ensuite discuté par les sections !!!

J'ai soutenu la démarche qui a été faite et réaffirmer notre souci de voir les sections recouvrir des champs disciplinaires et non des thèmes. J'ai posé la question du devenir des sections interdisciplinaires. Elles ont été créées pour deux ans m'a-t-on répondu !!! J'ai émis le vœux que la section transversale 41 « gestion de la recherche » ne se contente pas d'évaluer des chercheurs qui ne font plus de recherche mais aussi les services dans lesquels ils opèrent et notamment les Délégations Régionales. Je n'ai pas eu de réponses.

Le vote a été : 18 pour et une abstention (Le Mouel représentant scientifique)

Rapport annuel sur l'exercice de la délégation de pouvoir consentie à la directrice générale.

-En matière d'attribution de subvention

Il s'agit ici de valider tous les financements exceptionnels accordés par les DS, DR, SG, Direction générale...) pour des aides à la recherche, soutien aux colloques, aides aux associations....

Cela représente en tout, 442 subventions pour un total de 3.1 Millions d'euro en gros 1% des crédits de paiement du CNRS. Certains départements utilisent plus que d'autres ce mode de financement (shs, stic, sdv 62% des subventions à eux trois, sdv 22.3% à lui seul).

Des intervenants se sont inquiétés du volume croissant de ce type de subvention qui, commentaire personnel, relève quand même souvent du fait du prince.

-En matière de dons et legs

Il s'agissait de valider la listes des dons qui ont été faits au CNRS par des associations caritatives ou des dons personnels.

Venant après le débat sur le budget un administrateur s'est interrogé (sérieusement) si il ne serait pas possible que le CNRS s'organise pour créer son propre système de collecte de don !!!

Un CNRSTON ai je protesté !!! On va bientôt envoyer les ITA et les chercheurs faire des quêtes dans la rue !!! On est quand même mal !!!

La délégation de pouvoir à la Directrice a été voté a l'unanimité

Modification du Groupement d'intérêt Public « Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement de l'urbanisme et de l'Habitat »

Il s'agissait de modifier les statuts de ce GIP pour qu'il puisse accueillir en son sein la Mairie de Paris et une société immobilière. N'ayant aucune justification sur les motivations de la société immobilière pour participer a ce GIP j'ai voté contre, seul contre tous !!!

Adhésion du CNRS à l'association « European Plant Science Institut »

Il s'agissait de cautionner une association de lobbying des biologistes végétaux pour mieux s'adresser aux institutions européennes. Ce point de l'ordre du jour a été annulé, la direction fera ultérieurement des propositions plus globales

Déclaration de Jacques AUDIN (élu du SNTRS-CGT) au CA du 27 mars 2003

Compte tenu de la gravité de la situation, c'est aux représentants de l'Etat dans ce CA que je m'adresse dans la première partie de mon intervention.

Avant d'être ministre de l'économie, Mr Francis Mer, PDG du groupe SACILOR qui représentait dans ce Conseil le monde économique et social, nous avait bien fait comprendre dans quel état d'esprit il se trouvait vis à vis de la recherche publique française. Je cite de mémoire :

Pour qui vous prenez-vous les chercheurs lançait-il dans cette assemblée ?

Vous pesez combien au plan mondial ?

On peut très bien se passer de vous, sous-entendu, si vous continuez à rechigner à vous mettre au service de notre logique économique.

Il vantait ici les mérites de la stratégie scientifique américaine qui se dessinait déjà, lorsque Bush mettait à l'index « les pays voyous » pour justifier la relance de sa dynamique militaire, grande gourmande de technologies nouvelles et grande consommatrice en aval de recherche scientifique. Et, relatant ses discussions avec des stratèges d'outre atlantique, il expliquait comment ceux-ci, espéraient dans ce contexte, susciter par patriotisme la naissance de vocations scientifiques chez les jeunes américains et reconquérir ainsi leurs propres laboratoires de recherches peuplés par 70% de scientifiques étrangers, qui menaceraient à terme, le leadership mondial des Etats-Unis au profit des pays asiatiques.

Ce qui pouvait paraître à l'époque comme une simple provocation verbale, en fait, ne l'était pas. **Les Américains mettent en œuvre leur stratégie guerrière de domination planétaire et Francis Mer ministre des finances met ses menaces à exécution en rognant massivement nos crédits de recherche.**

Non seulement notre recherche publique n'est plus prioritaire mais vous la mettez en extinction.

Pour le seul CNRS, c'est :

25 Millions d'Euro HT d'annulations de crédits au 31 décembre 2002 (5%),

17% de baisse des Crédits de Paiement dans le budget primitif 2003 soit, 71 Millions d'Euro

38 ME de crédits annulés le 15 mars 2003 (9.3%) pris sur les 30% de gel qui ont été décidés.

Et la préparation semble-t-il d'un budget 2004 qui s'annonce encore plus catastrophique.

Ces décisions engagent délibérément la recherche française dans la spirale du déclin, alors que dans le même temps et dans la même conjoncture internationale les USA et le Japon augmentent leurs efforts de recherche, bien qu'ils aient des déficits budgétaires beaucoup plus importants que le nôtre .

Tous les indicateurs convergent.

Baisse de l'effort national par rapport au PIB (2.1 % contre 2.5 en Allemagne, 2.7 aux USA et 3% au Japon).

Baisse de l'effort public de recherche.

Baisse de la recherche industrielle dans les entreprises. Fermeture de laboratoires privés.

Baisse du nombre de chercheurs. (137 au CNRS cette année).

Et par voie de conséquence bien sûr :

Baisse de l'impact des publications.

Baisse des brevets.

Baisse des inscriptions dans les filières scientifiques des universités.

Baisse de la France !!!

Voilà où nous ont menés des années de politique scientifique entièrement dévouées aux critères Maastrichiens de compétitivité des entreprises.

Voilà où nous ont menés des années de maltraitance des recrutements et des carrières de chercheurs et d'ITA.

Voilà où nous ont menés des politiques de plus en plus centralisées, source de bureaucratie étouffante, qui ont transformé nos chercheurs scientifique en chercheurs de crédits. Des crédits essentiellement publics d'ailleurs puisque 2 % à peine de crédits privés entrent dans le budget global de cette maison.

Voilà comment on a envoyé au casse-pipe des milliers de jeunes scientifiques dans des laboratoires étrangers **sans billets de retour** et à qui on offre aujourd'hui 210 CDD d'un an en lieu et place des 137 postes de chercheurs supprimés.

Pas étonnant qu'on soit dans le rouge partout !!!

Pas étonnant si le droit de veto français issu des tractations entre vainqueurs de la dernière guerre ne pèse plus bien lourd aujourd'hui.

Et si, notre Président de la république s'interroge publiquement à la télévision sur : «il faut savoir dans quel monde nous voulons vivre ??? »

Il est de notre responsabilité ici dans ce CA du CNRS de lui répondre, que nous pouvons, que nous sommes prêts à participer à la construction d'un autre monde de la connaissance, du progrès social, de la culture de la liberté et de paix, si on redonne à notre fonction de service public de la recherche sa mission fondamentale qui est de trouver des réponses aux questions que se pose la société toute entière et non de répondre exclusivement aux questions que se posent les actionnaires des multinationales.

Pour redonner à notre pays le droit de cité et ses lettres de noblesse universelles, il faut aussi changer de politique scientifique et pour cela casser un certain nombre de dogmes qui nous envoient directement dans le mur.

Non la précarité n'est pas source de dynamisme, au contraire elle broie les individus, elle les rend serviles et frileux... Il faut créer massivement des postes pour stabiliser les précaires qui peuplent nos laboratoires.

Non l'étranglement des carrières n'encourage pas à l'excellence. Au contraire il génère découragement, démotivation, laxisme. Il faut les revaloriser et les rendre plus attractives pour attirer les meilleurs.

Non on ne pilote pas la recherche comme une chaîne de montage de Renault. Il faut augmenter les crédits publics récurrents qui permettent aux laboratoires de programmer des recherches sur le long terme et de s'aventurer dans des domaines à risques.

Au lieu de remplir des dossiers pour répondre aux appels d'offre, il faut que les chercheurs reviennent à la paillasse et dépensent les reports budgétaires des crédits qu'ils sont allés chercher dans les Régions, au ministère, à Bruxelles, dans les entreprises ou dans les associations, avant que le ministre des finances ne décide de les leur reprendre.

Non les découvertes ne se programment pas. On ne peut plus mettre cette affirmation en exergue dans tous les rapports et augmenter en même temps le nombre des appels d'offre. Il est du devoir de l'Etat d'irriguer l'ensemble des champs des connaissances, parce que la découverte peut surgir de n'importe où. Il faut renforcer les prérogatives des instances scientifiques démocratiques pour éviter le clientélisme.

Non on ne peut pas faire de la recherche avec des bouts de ficelle. Il faut redonner aux organismes publics les crédits qui ont été annulés en 2002, il faut annuler les annulations 2003, et lever le gel des 30%.

Il faut, pour 2004 que l'Etat envoie un signe budgétaire très fort en direction de sa recherche publique, qu'il réaffirme nos missions de service public et nos responsabilités envers la société tout entière. **Il faut** renverser la vapeur !!!

Non en matière de recherche, les entreprises ne doivent plus considérer l'Etat comme une vache à lait et doivent prendre leurs responsabilités dans la chaîne qui, partant de la découverte fondamentale, va conduire jusqu'à la production des richesses.

Non on ne peut pas demander aux seuls chercheurs d'être présent à tous les maillons de la chaîne, chercher, trouver, enseigner, breveter, développer, fabriquer et vendre.

Il faut que les entreprises développent leurs propres secteurs de valorisation, embauchent des ingénieurs et des docteurs issus de nos laboratoires.

Il faut faire un bilan du crédit d'impôt recherche donné aux entreprises, qui est supérieur au budget hors salaire du CNRS. Qu'en ont-elles fait ???

Non bien sûr, 3 fois non, et heureusement, notre communauté n'est pas à genoux et elle est prête à se battre. Elle l'a montré le 20 mars, ils étaient des milliers à Paris et plusieurs centaines dans chaque grandes villes universitaires (Marseille Lyon Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Lille, Strasbourg.). Du jamais vu depuis de nombreuses années.

A Bordeaux, d'où je viens, pas besoin de longs discours syndicaux pour expliquer la situation. Spontanément des directeurs de laboratoires se sont adressés aux personnels rassemblés pour témoigner.

---Celui d'un labo de **physique nucléaire** dont l'essentiel des expériences se déroulent à l'extérieur sur des accélérateurs loués à l'heure disait être obligé de renoncer à ses heures machines car il ne pourrait plus, à partir de mai, payer les missions de ses chercheurs.

---Le directeur d'un gros laboratoire **de chimie** (200 personnes) disait que son laboratoire avait décidé de suspendre tous les investissements prévus et basculer leurs crédits sur le fonctionnement au risque bien sûr de perdre dans la compétition internationale.

---Un autre **des Sciences de la vie** s'interrogeait sur la raison d'être d'un chercheur aujourd'hui en France. « Pourquoi veulent-ils nous empêcher d'expliquer le monde à nos concitoyens ? »

---Un chercheur des **SHS** témoignait des conséquences catastrophiques dans sa discipline sinistrée par des années de récession, à tel point qu'on a aujourd'hui un déficit d'experts en France pour comprendre et expliquer les problèmes de notre propre société !!! Voilà, Messieurs les représentants des ministères et membres de ce conseil, ce que je voulais vous dire au nom du CNRS d'en bas.

Madame la Directrice,

Je comprends parfaitement qu'étant à la tête du navire CNRS vous essayez de colmater les brèches ouvertes par 4 tirs de missiles en 3 mois contre notre organisme.

Je crains hélas que les mesures de répartition de la pénurie que vous proposez soient insuffisantes pour empêcher le navire de couler. Je n'ai pas voté lors du précédent CA le budget en baisse de 17% sur 2002, je ne voterai donc pas la modification budgétaire qui inclus une nouvelle amputation de 9.3%.

Ce Conseil d'Administration, dont le rôle est de défendre cette maison doit envoyer un message clair au gouvernement pour lui traduire la situation catastrophique dans laquelle nous nous trouvons, il doit être solidaire de l'inquiétude des personnels.

Communiqué de presse

Le Conseil d'administration du CNRS réuni le 27 mars 2003 est choqué par les annulations de crédits de 38M€ publiées le 15 mars au Journal officiel qui s'ajoutent à la baisse de 17,3% des crédits de paiement 2003 de l'organisme et à l'annulation du 31 décembre 2002 de 30M€. L'ensemble équivaut à une diminution réelle de 34% des crédits de paiement de l'organisme. A toutes ces mesures s'ajoute un gel de plus de 20% imposé par le Ministère, ce qui aboutit à une baisse des crédits de paiement du CNRS de plus de 50%.

Par ailleurs le Ministère n'a toujours pas versé en totalité la subvention d'Etat de 2002 : il manque 172 M€. Les conséquences sont extrêmement graves puisque le CNRS ne sera pas en mesure d'assurer aux laboratoires le minimum correspondant aux frais fixes et d'honorer ses engagements auprès de ses partenaires (notamment les crédits dévolus au Plan Etat Régions). C'est un coup d'arrêt au développement de la recherche publique française et un désaveu de toute la communauté scientifique.

Pour rétablir un minimum de confiance parmi les personnels du CNRS, les administrateurs élus par le personnel ont exigé en CA du Ministère de la recherche :

- le versement immédiat du solde de la subvention d'Etat 2002 de 172M€
- qu'il fasse tout ce qui en son pouvoir pour éviter une annulation supplémentaire en 2003
- la restitution au CNRS de tous les fonds propres (contrat des laboratoires...) qui lui ont été enlevé. (environ 100M€ TTC)
- que le budget 2004 actuellement en discussion rétablisse les moyens du CNRS en emplois comme en dotation à la hauteur des récentes déclarations ministérielles à la presse sur la priorité pour la recherche.

Les élus

Jacques Audin, Jacques Fossey, Pascale Gillon, Nelly Krowolski

Compte-rendu CGT-INRA du Conseil d'Administration de l'INRA tenu le 25/3/2003

L'INRA A-T-IL ENCORE UN AVENIR ?

Disparition de 60 % des recettes hors salaires d'un budget 2003 déjà reconnu comme d'austérité !

Le budget primitif 2003 baissait les crédits de paiement de 15,8%, et reconduisait l'enveloppe des Autorisations de Programme (en monnaie courante, c'est à dire sans tenir compte de l'inflation). La reconduction des moyens de paiement était assurée en interne par un prélèvement couvert par l'anticipation d'une partie des reports. Dès le Conseil d'Administration (CA) du 11/12/02, M.Dodet reconnaissait que des annulations et des gels de crédits pouvaient survenir sur ce budget à la suite du collectif budgétaire discuté à ce moment là à la Chambre (voir notre compte-rendu).

L'exécution budgétaire 2002 s'est soldée par un déficit de 51 Millions d'Euros, parce qu'un des versements trimestriels de la subvention n'a pas été fait. Si le premier versement 2003 n'avait pas été fait en début de trimestre, l'INRA était en cessation de paiement.

La DM1 (Décision Modificative n°1 en jargon budgétaire) budgétise normalement les reports de crédits de l'exercice antérieur. Sur 2002, hors problèmes de trésorerie dus aux retards de versement, ils sont de 40 Millions d'Euros, en baisse d'un tiers par rapport aux années antérieures, à la suite d'une gestion plus serrée. Classiquement, la DM1 2003 qui nous est présentée budgétise les reports qui restent en plus de ce qui était déjà repris dans le budget primitif, la Direction Générale ayant reçu l'assurance de la ministre de la Recherche qu'ils seraient versés « en temps utiles ». Le décret d'application du collectif budgétaire étant sorti, **cette DM1 nous annule globalement 8 M€ d'AP et 3 M€ de crédits de paiement**, entraînant l'annulation de la moitié des engagements immobiliers, un tiers des engagements de gros équipement, 6 % des dotations globales et 4 % des actions incitatives.

On a l'air d'être loin des 30 % de baisse de crédits annoncés par la presse... **Oralement, quelques jours avant le Conseil d'Administration, la Direction Générale a annoncé aux représentants du personnel qu'en plus de cette annulation, le ministère demandait à l'INRA le gel de 21 % des AP.** On arrivait aux 30 %... La réduction devait concrètement se traduire par le gel de tout ce qui n'était pas engagé, les sommes prévues en crédits de paiement 2003 ne devant pas être affectées.

En séance, le 25 mars au CA, la Direction Générale expose son choix de suspendre tout investissement et de ne geler « que » 17 M€ sur les moyens des labos, considérant que c'était une mauvaise année à passer. **Le représentant du ministère du Budget estime au contraire : « qu'il fallait faire porter l'effort sur le fonctionnement et sur la « politique salariale » (sic), ce poste étant la principale charge budgétaire... Il faut se recentrer encore plus sur les priorités fixées par le gouvernement. En outre, il faut gérer comme si les reports de crédits 2002 n'existaient pas. Leur déblocage n'est jamais sûr ».** La DG déclare qu'elle a bâti sa gestion en supposant qu'on aurait les reports 2002, comme promis par le ministère. **« Si nous ne les avons pas, il faudra gérer avec 60% de réduction au lieu de 30, et il y aura des problèmes réels »...**

**Dans les conditions actuelles, personne ne peut espérer voir débloquer des crédits gelés.
C'est bien une réduction budgétaire de 60% qui vient d'être décidée !**

Participez aux initiatives syndicales et intersyndicales qui vont vous être proposées dans les heures qui viennent, réagissez sans attendre, envoyez des fax à la DG, à la Présidence...

Fait à St Cyr l'Ecole, le 26 mars 2003